

vivre Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 44 – février / mars 2020

La Mairie vous accueille :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Les samedis 1^{er} et 15 février

Les samedis 7 et 21 mars

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Contact : 02.41.77.04.49

contact@saint-augustin-des-bois.fr

www.saint-augustin-des-bois.fr

 facebook.com/saintaugustindesbois49

 <https://twitter.com/StAugustinDBois>

La maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

URGENCES

Urgences : 112

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 116 117

Pharmacie de garde : 32 37

Gendarmerie : Bécon les Granits, Avenue de la Clercière.

Tél. 02.41.77.90.17

En cas d'urgence : composez le 17

SERVICES

Collecte des ordures ménagères :

Syctom du Loire Béconnais,

Tél : 02.41.77.49.26

Accueil périscolaire :

Centre polyvalent, route de Saint-Georges

Tel : 02.41. 77.08.45

enfance@saint-augustin-des-bois.fr

Bibliothèque municipale :

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

Mercredi de 17h à 18h30

Jedi de 16h45 à 19 h

Samedi de 10h30 à 12h

Dimanche de 11h à 12h

Accueil de Loisirs associatif « Le bois enchanté »

Centre polyvalent, rte de Saint-Georges

Siège : CSI l'atelier

5 rue de Savennières

49170 Saint-Georges-sur-Loire.

Tél : 06 33 01 97 73 - 02 41 39 17 11

Directeur : Cédric Lejard

Mail : leboisenchante@csi-latelier.fr

Fermetures exceptionnelles de la mairie :

Pour des raisons de clôture des comptes et préparation des élections municipales de mars, **l'accueil de la mairie sera exceptionnellement fermé les lundis 3 et 10 février, ainsi que le mercredi 12 février.**

Merci de votre compréhension.

Collecte des ordures ménagères

Jours de collecte : les **mercredis 5 et 19 février, mercredis 4 et 18 mars.**

Ecole primaire Albert Jacquard :

En prévision de la rentrée de septembre 2020 les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017 peuvent être inscrits à l'école dès maintenant, les dossiers sont disponibles à l'accueil de la mairie. Plus les inscriptions seront précoces, plus il sera facile pour les équipes de s'organiser pour prendre en compte les nouveaux effectifs.

NOUVEAU !! CENTRE SOCIAL DE SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE

Depuis maintenant plusieurs mois, la commune de St Augustin des Bois, la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, le Syndicat Intercommunal de la Région de St Georges sur Loire et le Centre Social Intercommunal L'Atelier travaillent ensemble pour permettre à **tous les habitants de St Augustin des Bois de participer aux animations jeunesse.**



Depuis le 1er janvier 2020, c'est chose faite !

Désormais l'ensemble des **jeunes âgées de 10 ans et plus peuvent participer aux actions jeunesse du Centre Social L'Atelier pendant les vacances scolaires.** De plus, des animations jeunesse se dérouleront sur notre commune à chaque période de vacances.

En tant qu'habitant vous avez donc droit de :

- Vous inscrire à toutes les activités jeunesse du Centre Social pendant les vacances scolaires
- Vous inscrire aux camps et séjours proposés par le Centre Social sans délai d'inscription et au même tarif.

Pour pouvoir profiter de cette nouveauté, **n'oubliez pas d'adhérer au Centre Social (5€ pour toute la famille et pour un an) dès maintenant** en vous rendant dans les locaux du Centre Social au 5 rue de Savennières à St Georges sur Loire. Si un membre de votre famille est adhérent à l'ALSH Le Bois Enchanté, pas besoin de reprendre une adhésion, mais uniquement de remplir une fiche sanitaire.

La plaquette jeunesse des vacances de février est disponible à l'accueil de la mairie ou sur leur site internet <https://latelier.centres-sociaux.fr/plaquette-jeunesse/>

A Saint-Augustin-des-Bois, **les animations auront lieu le 18, 20 et 27 février 2020.** Les inscriptions débuteront le samedi 1er février 2020 directement au Centre Social de 10h à 12h ou sur leur logiciel d'inscription sur le site internet (adresse ci-dessus).

CHANGEMENT DE TRÉSORERIE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2020

En raison de la signature de la charte du nouveau réseau de proximité fin 2019, **notre commune n'est plus rattachée** à la trésorerie de Chalonnes-sur-Loire mais, de manière transitoire, à la **trésorerie du Lion d'Angers** comme toutes les communes de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou (CCVHA). A terme (2022/2023), 5 services de gestions comptable (SGC) irrigueront les 5 principales parties du territoire : Segréen, Baugeois, Mauges et Choletais, Saumurois, Angers et sa couronne.

Plus d'infos sur le site <http://www.maine-et-loire.gouv.fr/lettre-finances-info-r725.html>

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour VOTER les **15 ET 22 MARS**
vous avez jusqu'à **7 FÉVRIER 2020**
pour VOUS INSCRIRE SUR LES
LISTES ÉLECTORALES :

**Sur Internet**

www.demarches.interieur.gouv.fr,
rubrique « Elections »

**En mairie**

en personne ou en mandatant un tiers

**Par courrier**

en écrivant à votre mairie

**Informations**

www.demarches.interieur.gouv.fr,
www.service-public.fr
ou contactez votre mairie



Le bureau de vote se tiendra de 8h à 18h dans la salle annexe de la mairie. Une **pièce d'identité doit obligatoirement être présentée** au moment du vote par l'électeur, même si celui-ci est connu des responsables du bureau de vote.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent le jour du vote, vous avez la possibilité de voter par **procuration**. Pour cela, vous aurez à remplir le formulaire Cerfa n° 14952*01 et à vous rendre en gendarmerie, muni d'une pièce d'identité, pour finaliser votre demande. N'attendez pas le dernier moment !

Séance du lundi 2 décembre 2019

- ↳ Clôture du budget annexe lotissement Le Clos du Verger
 - ↳ Cession parcelle A1470p « Le Champ Blanc » à une personne privée
 - ↳ Transfert de la compétence « production et distribution par réseaux techniques de chaleur renouvelable » au SIEML. Ce transfert va permettre l'installation d'une chaudière bois à l'école Albert Jacquard grâce à un investissement du SIEML
 - ↳ Convention avec le SDIS de Maine-et-Loire pour l'accueil aux services périscolaires des enfants de pompiers volontaires
 - ↳ Convention de groupement de commandes pour la maintenance et les vérifications périodiques des bâtiments communaux et intercommunaux
 - ↳ Convention relative à l'intervention de la brigade de proximité
- La Brigade de proximité mise en place par la CCVHA pour les services administratifs, techniques et enfance-jeunesse, intervient dans les communes membres du schéma de mutualisation.
- ↳ Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif 2018

Séance du lundi 6 janvier 2020

- ↳ Travaux de voirie chemin de la Haye
- Le chemin de la Haye communal est en mauvais état et nécessitait d'être ré-empierre pour faciliter son cheminement et son accessibilité, il paraît nécessaire d'engager des travaux de nettoyage, scarification de la voirie ainsi qu'un reprofilage du fossé attenant.
- L'estimation du coût prévisionnel de ces travaux est estimée à 15 000 €.
- Le conseil municipal valide le projet de travaux de voirie du chemin de la Haye, après avoir procédé à une mise en concurrence par plusieurs entreprises.**

Prochains conseils municipaux : **le jeudi 13 février à la salle annexe de la mairie**

Ordre du jour : Budget 2020, Approbation du PLU

CPIE LOIRE ANJOU



Vous êtes un particulier, vous jardinez au naturel sur l'ensemble de vos espaces extérieurs (dans votre jardin, dans un jardin partagé, familial) ?

Vous aimez partager vos expériences de jardinage ?



Vous avez la possibilité d'ouvrir votre jardin aux visiteurs (amis, voisins...) lors du week-end des **13 et 14 juin 2020** dans le cadre de la manifestation « **Bienvenue dans mon jardin au naturel** » !!!

Pour cela, une simple démarche : **contactez** dès à présent le **CPIE Loire Anjou** qui vous accompagnera en amont pour préparer l'ouverture de votre jardin (visite du jardin, étude de la faisabilité d'ouverture, explication du projet...).

Aussi, le CPIE Loire Anjou recherche dès à présent des jardiniers souhaitant s'inscrire dans l'évènement. **Rejoignez-nous !**

Vous êtes un **producteur au naturel**, un nouveau projet est en cours pour 2020, contactez le CPIE pour plus de renseignements.

Pour en savoir plus : <https://www.cpieloireanjou.fr/participer/bienvenue-jardin-nature/>

Contact : Mariette DAURIAC, chargée d'action « Jardin »
CPIE Loire Anjou
3bis, rue Chanoine Libault – Béaupréau
49600 Béaupréau-en-Mauges
Tél : 02 41 71 77 30

www.cpieloireanjou.fr / m-dauriac@cpieloireanjou.fr



Établissement public du ministère chargé du développement durable

ACCUEIL DE LOISIRS LE BOIS ENCHANTE

Les inscriptions pour les vacances d'hiver (du 17 au 28 février 2020) et des mercredis en période scolaire (du 4 mars au 8 avril 2020) sont ouvertes. Elle se réalisent en ligne sur votre espace famille Inoé <https://latelier.centres-sociaux.fr/plaquette-jeunesse/>

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

Les différentes valises de livres ont été échangées entre les bibliothèques du secteur début janvier. Jusqu'à avril 2020, à Saint-Augustin-des-Bois : sélection Nature-Ecologie (jeunesse et adult) et livres en anglais. Horaires de la bibliothèque sur la première page du bulletin.

ETAT CIVIL 2019 SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS

En 2019, sur notre commune nous avons eu le plaisir d'accueillir 24 naissances (nés hors commune), de célébrer 4 mariages et la tristesse de constater 6 décès.

TRAVAUX POUR L'ARRIVÉE DE LA FIBRE : ILS ONT DÉMARRÉ !

Sous la houlette du syndicat « Anjou numérique » qui déploie la fibre dans le département, les travaux pour l'installation de la fibre numérique ont démarré dans le bourg de Saint Augustin. Quelques éclairages ...

Quand l'ensemble de la commune sera-t-elle raccordée ?

La commune devrait être raccordée en 2022.

Que va-t-il se passer d'ici là ?

Outre les travaux pour les réseaux enterrés (en bourg), deux étapes préalables sont indispensables :

- L'élagage des arbres là où la fibre passera en aérien (au même endroit que les fils téléphoniques actuellement). Une information directe des propriétaires est prévue par la commune dès 2020.
- L'adressage : avec l'appui d'un agent mutualisé au niveau de l'intercommunalité, chacune des habitations « en campagne » va être dotée d'un numéro. Ce travail sera réalisé sur la fin de l'année 2020. Il concernera aussi « le bourg » pour bien vérifier que chaque parcelle et maison a bien un numéro.

Pour plus d'informations : se connecter sur le site de Anjou fibre

<https://www.anjou-fibre.fr/le-projet/>



EDITO DE VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Pour un département plus juste et équitable

La colère sociale qui s'est exprimée au cours de ces derniers mois a redonné à notre rôle d'élus locaux tout son sens. Comme les Maires, les Conseillers Départementaux sont les premiers maillons de la République en territoires.

Le Département de Maine-et-Loire n'a d'ailleurs pas attendu la crise des Gilets jaunes pour ériger la citoyenneté au rang de priorité dans son programme de mandature *Anjou 2021, réinventons l'avenir*. Nous avons déjà mené à ce jour une centaine d'initiatives afin de renforcer notre proximité avec les habitants et nous engageons à présent dans la voie de la co-construction de projets par la consultation citoyenne.

Les solidarités humaines et territoriales constituent notre cœur de mission. A travers nos actions, nous veillons à garantir l'équilibre entre les espaces ruraux et urbains et à rendre notre département encore plus attractif, par le renforcement des mobilités notamment, afin de faciliter et de sécuriser les déplacements vers les emplois, les services. Dans notre canton, cela s'est traduit en 2019 par notre participation à l'aménagement des routes départementales 121 à Chaudfond-sur-Layon, 961 à Chalonnes-sur-Loire, 51 à Villemoisan. La réfection de la RD15 à Saint-Germain-des-Prés interviendra en 2020. Dès que le cadre législatif nous y autorisera, nous repasserons à 90 km/h la RD723, ainsi qu'un certain nombre de routes du canton. Le contournement de Saint-Georges-sur-Loire marquera également un projet phare dans ces prochaines années.

Nous veillons par ailleurs à rendre notre département plus juste, plus équitable en facilitant par exemple l'accès à la culture, via le financement de l'école intercommunale de musique de Loire Layon et de la lecture publique ou la réhabilitation de la Halle bibliothèque et de l'espace gare d'Ingrandes-Le Fresne. Nous avons l'ambition de contribuer à la réussite éducative de chaque collégien par le financement de leurs projets, mais aussi par l'amélioration de leurs conditions de travail. En atteste le chantier d'extension-restructuration du collège Camille-Claudé au Louroux-Béconnais, pour un montant de 6 M€.

2019 aura aussi été marquée par les effets visibles du changement climatique. Dans un contexte international et national où les alertes se multiplient, il est de notre devoir d'assurer l'avenir des prochaines générations. C'est pourquoi nous avons intensifié nos actions en faveur du développement durable, afin d'accélérer la transition énergétique et de préserver la biodiversité par la valorisation des espaces naturels sensibles et les plantations de haies bocagères.

En 2020 encore, sachez pouvoir compter sur notre engagement au service de notre territoire et de ses habitants.

Meilleurs Vœux à toutes et à tous pour une belle et heureuse Année 2020 !

Marie-Paule CHESNEAU et Alain MAINGOT
Conseillers Départementaux du canton de Chalonnes-sur-Loire

À Saint Augustin

↳ Concert « **Mademoiselle et la guitare** »
Ballades acoustiques en tubes groovy
Samedi 1er février / 20h30 / SAINT AUGUSTIN DES BOIS / Centre polyvalent - tout public
11 € / réduit 8,50 € / pass famille 27 € ou 33 €
Renseignements et réservations :
reservation@lechappeebelle.org / 02 41 39 14 84
Réservation conseillée

FAMILLES RURALES
Saint-Augustin-des-Bois
propose avec un professeur expérimenté

STAGE D'INITIATION HIP-HOP

Enfants 8/12 ans
7€ par enfant
Places limitées

Mercredi 26 février 2020
à Saint-Augustin-des-bois
De 17h30 à 19h00
Centre polyvalent

Inscriptions auprès de **Brigitte MORICET**
au **0679237489** ou par mail **brigi.mo@wanadoo.fr**

↳ Un nouveau comité au sein de l'association Familles Rurales a été établi afin de continuer à faire vivre la Fête de la musique.

Familles Rurales remercie l'intérêt des participants, grâce auxquels il est possible de maintenir un événement qui est vecteur de lien social et de vivre ensemble, ce qui correspond à la philosophie portée par l'association.

La 5^{ème} fête de la musique aura donc lieu :

le vendredi 19 juin 2020 à partir de 20h

L'association recherche également des artistes amateurs pour le début de soirée (de 20h à 21h maximum).

↳ L'association **Familles Rurales** tiendra son **Assemblée Générale** le vendredi 7 Février à 20h00 au centre polyvalent. Ce sera l'occasion de partager la galette autour du verre de l'amitié. Ouvert à tous.

↳ Le prochain **vide-grenier** organisé par Familles Rurales aura lieu le **Dimanche 1^{er} Mars** dans la salle de sport et en extérieur si la météo le permet.

Par conséquent, il n'y aura pas de vide grenier en juin. Renseignements et inscriptions au 06 79 23 74 89 ou brigi.mo@wanadoo.fr ou 02 41 77 92 79

Vente de gâteaux



Nous vous proposons une vente de gâteaux Place de l'Eglise de St Augustin des Bois :

Le samedi 8 février à 19h20.

Le dimanche 15 mars à 10h20.

Nous avons à vous proposer des éclairs au chocolat, vanille, café ainsi que des tartes.



Gourmandes, gourmands venez-vous régaler !

Les bénéfices seront reversés à l'École Sainte Monique afin d'aider au financement du voyage scolaire.

Possibilité de réserver vos gâteaux jusqu'au 5 Février pour la vente du 8 février 2020 et jusqu'au 13 Mars pour la vente du 15 Mars au tel : 06.69.38.80.30.

1€ la part



O.G.E.C.

↳ **Vie paroissiale** : messe à l'église de Saint-Augustin-des-Bois le **samedi 5 février à 18h30** et **dimanche 15 mars à 9h30**.

↳ **St O SOLIDARITES**, association Augustinoise d'aide aux personnes sans domicile et aux migrants, organise une soirée festive et d'information, en soutien à ses activités :

Le vendredi 6 Mars à 20h30

Centre polyvalent de St Augustin

Nous aurons le plaisir d'accueillir ce soir-là, **Michel Boutet** (artiste augustinois bien connu) ainsi que **les chants polyphoniques de Géorgie du groupe Satchukari**.

Vous êtes nombreux à nous apporter votre soutien par vos dons lors de nos deux collectes annuelles de produits d'hygiène et de denrées non périssables, nous vous en remercions chaleureusement !

Nous comptons donc sur vous, pour que cette soirée soit une réussite ! Les recettes seront intégralement reversées à l'association pour financer ses actions auprès des sans-abris et des migrants lors de ses permanences à la halte de nuit les mercredi et dimanche, ainsi qu'au financement de nouveaux projets que nous pourrions expliciter lors de cette soirée.

↳ **Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternelle**, organisée par La Leche League, **samedi 8 février et samedi 7 mars** de 10h à 12h à la MCL (place du Cèdre, à côté du Vivéco et de la bibliothèque). Infos <https://allfrance.org/> rubrique « Réunions ».

En raison des élections municipales, la parution du bulletin municipal est interrompue.

Il n'y aura donc pas de bulletin municipal en mars 2020



Ne pas jeter sur la voie publique